

SEANCE DU 12 décembre 2023

Convocation du 06/12/2023

Date de publication : 14/12/2023

Conseillers en exercice : 043

Présents : 033

Quorum : 22

L'An deux mille vingt-trois, et le mardi douze décembre à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à L'Espace Bras d'Or, sous la présidence de M. Gérard GAZAY, Maire.

N° 015-121223

**OBJET : FINANCES, BUDGET,  
ECONOMIE, EMPLOI**

Fixation de la durée d'amortissement  
des immobilisations - Budget  
Principal.

**PRESENTS :**

Monsieur GAZAY Gérard Maire,  
Monsieur ROUSSET Alain, Madame AMARANTINIS Sophie,  
Monsieur RUSCONI Vincent, Madame MENET Danielle, Monsieur  
AGOSTINI Pascal, Madame TRIC Hélène, Monsieur AMY Philippe,  
Madame MORFIN Geneviève, Monsieur LEVISSE André, Madame  
HARKANE Stéphanie, Monsieur LEANDRE Yoann, Monsieur  
MOURNAUD Léo, Madame LEVASSEUR Jeannine, Monsieur  
LOUIS Jean-Bernard, Madame GABRIEL Julie Adjoints,  
Madame DUPLAN Irène, Madame MOISE-HIRMAN Monique,  
Monsieur JARQUE Patrice, Monsieur GUEDJ Laurent, Madame  
BOURGUIGNON Cécile, Madame ROUX Magali, Monsieur  
KOURICHI Zarick, Madame BENASSAYA-NIVET Dominique,  
Madame MEZERGUES MAUTREF Eliette, Monsieur SALONE  
Arthur, Monsieur GRANDJEAN Denis, Madame FARDOUX  
Clémentine, Monsieur LATZ Alexandre, Monsieur HERMANT  
Matthieu, Madame BOUGEAREL Michèle, Madame BOISSON  
Valérie, Monsieur ZANARINI Marc Conseillers Municipaux,  
**formant la majorité des Membres en exercice.**

**EXCUSES:**

Madame AMOROS Brigitte (donne pouvoir à Madame GABRIEL  
Julie), Monsieur CHAMLA Franck-Clément (donne pouvoir à  
Monsieur GUEDJ Laurent), Madame THIBAUD Faustine (donne  
pouvoir à Monsieur RUSCONI Vincent), Monsieur COETTO  
Jérémy (donne pouvoir à Monsieur KOURICHI Zarick), Monsieur  
PANGOURASSOU Jérémy (donne pouvoir à Madame MENET  
Danielle), Madame GIOVANNANGELI Magali (donne pouvoir à  
Monsieur LATZ Alexandre), Madame MELIN Joëlle (donne pouvoir

Accusé de réception en préfecture  
013-211300058-20231212-121223\_15-DE  
Reçu le 14/12/2023  
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumbr=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR  
14/12/2023



**Délibération n° 015-121223 du Conseil Municipal du 12 décembre 2023 (suite)**

à Madame BOUGEAREL Michèle), Monsieur MIROUX William (donne pouvoir à Madame ROUX Magali), Monsieur PERRIN-TOININ Yves (donne pouvoir à Madame FARDOUX Clémentine), Madame METCHÉ-BARTHELEMY Mathilde (donne pouvoir à Monsieur ROUSSET Alain)

**ABSENTS :**

**Monsieur Zarick KOURICHI a été élu(e) secrétaire**

Madame Danielle MENET rapporte :

L'amortissement est une technique comptable qui permet chaque année de constater la dépréciation des biens et de dégager une ressource destinée à les renouveler. Ce procédé permet de faire figurer à l'actif du bilan la valeur réelle des immobilisations et d'étaler dans le temps la charge consécutive à leur remplacement.

Dans le cadre du passage au référentiel comptable de l'instruction M57 au 1<sup>er</sup> Janvier 2023, la délibération N°016-151122 du 15 novembre 2022 a actualisé les durées d'amortissement des immobilisations en tenant compte des nouvelles natures comptables et de l'application du prorata temporis pour les biens entrés dans le patrimoine à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Cette délibération propose de compléter cette liste de biens amortissables et de fixer leur durée d'amortissement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

**VU** l'instruction budgétaire et comptable M57,

**VU** la délibération n°016-151122 du 15 novembre 2022 relative à la fixation des durées d'amortissement de certaines catégories d'immobilisations,

**VU** l'examen en Commission Municipale,

Après en avoir délibéré, DECIDE :

**ARTICLE UNIQUE** : de FIXER les durées d'amortissement, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, pour les immobilisations corporelles enregistrées sur les comptes suivants :

Accusé de réception en préfecture  
013-211300058-20231212-121223\_15-DE  
Reçu le 14/12/2023  
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR  
14/12/2023



**Délibération n° 015-121223 du Conseil Municipal du 12 décembre 2023 (suite)**

- 2128 « Autres agencements et aménagements ».....20 ans
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions – Bâtiments publics ». 20 ans
- 2138 « Autres constructions »..... 10 ans
- 2151 « Réseaux de voirie ».....20 ans
- 2152 « Installations de voirie ».....20 ans
- 21533 « Réseaux câblés ».....20 ans
- 21534 « Réseaux d'électrification ».....20 ans
- 21538 « Autres réseaux ».....20 ans

**ADOpte A L'UNANIMITE des MEMBRES PRESENTS**

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**Gérard GAZAY**  
Maire

Accusé de réception en préfecture  
013-211300058-20231212-121223\_15-DE  
Reçu le 14/12/2023  
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR  
14/12/2023

